

LES NATIONS UNIES

REPRÉSENTATION CANADIENNE À LA PREMIÈRE
RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Un porte-parole du gouvernement du Royaume-Uni a annoncé hier que la première réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies aura probablement lieu à Londres le 4 décembre. Je prie donc le secrétaire d'Etat suppléant pour les Affaires extérieures de renseigner la Chambre sur les points suivants:

1. Combien de représentants le Canada enverra-t-il à cette première réunion de l'Assemblée générale?

2. Quels sont ceux qui seront désignés pour y représenter le Canada?

3. Croit-on que le premier ministre pourra demeurer outre-mer assez longtemps pour assister à cette réunion?

4. Le Gouvernement étudiera-t-il l'opportunité d'inclure des membres de tous les partis politiques parlementaires parmi les délégués du Canada aux assises des Nations Unies, y compris la première réunion de l'Assemblée générale?

L'hon. L.-S. ST-LAURENT (Secrétaire d'Etat suppléant pour les Affaires extérieures): Je ne possède aucun renseignement qui puisse me permettre de répondre d'une façon précise à la troisième question de l'honorable député, dans laquelle il demande si nous croyons que le premier ministre pourra demeurer outre-mer assez longtemps pour assister à cette réunion. Quant aux trois autres questions, je dois dire qu'aucune décision n'a encore été prise. Pour l'instant, je ne puis guère plus que déclarer que la composition de la délégation canadienne à la première assemblée des Nations Unies n'a pas encore été déterminée, et qu'elle sera annoncée aussitôt qu'une décision aura été prise. Le Gouvernement tiendra compte du point soulevé dans la quatrième question.

J'ajouterai que, autant que je sache, la réunion que l'on s'attend de convoquer en décembre portera presque exclusivement sur l'examen des recommandations soumises à l'Assemblée générale par la commission préparatoire établie à San-Francisco et qui a reçu mission de s'occuper des modalités administratives et financières et de certaines autres questions touchant l'organisation. On s'attend aussi, à cette réunion, à l'institution

[M. Thatcher.]

du Conseil de sécurité et du Conseil social et économique, et à la nomination du secrétaire général. On a l'intention, paraît-il, d'ajourner ensuite l'assemblée, pour la convoquer de nouveau, peut-être au printemps de 1946, en vue de l'accomplissement de certaines fonctions importantes et continues, prévues par la charte.

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉDUCATION

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. KNIGHT (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice (M. St-Laurent). Vu que le 1er novembre approche rapidement, le ministre nous dira-t-il s'il est en mesure de faire connaître à la Chambre, dès aujourd'hui, la composition de la délégation qui représentera le Canada à la conférence mondiale de l'éducation qui sera tenue à Londres? Peut-il, au moins, donner à la Chambre l'assurance que la Fédération des instituteurs canadiens sera représentée dans cette délégation?

L'hon. L.-S. ST-LAURENT (ministre suppléant des Affaires extérieures): Je regrette de ne pouvoir annoncer à la Chambre, aujourd'hui, la composition de la délégation canadienne. Une des personnes qu'on a invitées à faire partie de la délégation n'a pu se rendre à l'invitation. On est entré en communication avec d'autres. Je ne tiens pas à faire part à la Chambre d'aucun engagement relatif à la composition d'une partie de la délégation. Je préfère attendre d'être fixé sur la composition complète.

MARINE ROYALE CANADIENNE

QUARTIER GÉNÉRAL DE CHARLOTTETOWN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. CHESTER S. McLURE (Queens): Le ministre de la Défense nationale nous dira-t-il si l'on va déplacer le quartier général de la marine, présentement situé à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard? Le cas échéant, quand et à quel endroit?

M. W. C. MACDONALD (adjoind parlementaire du ministre de la Défense nationale pour le service naval): L'honorable député a donné avis hier de son intention de poser la question. Je dois lui répondre qu'on n'a pas l'intention de déplacer le quartier général de la marine, présentement situé à Charlottetown.